

Images d'autrefois et d'aujourd'hui

# Le battoir d'Essertines

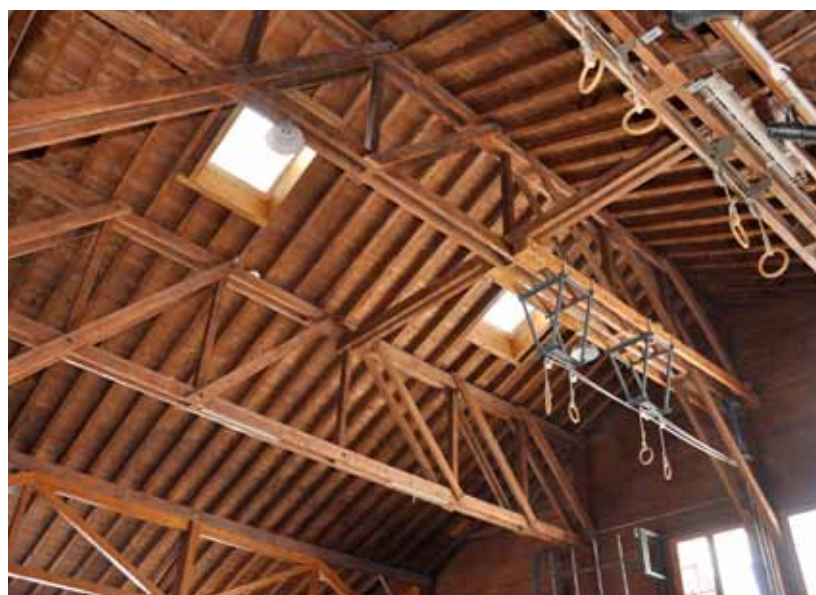


← Construction de la charpente avec au premier plan ce qui deviendra la scène.

↓ Intérieur de la grande salle avec sa poutraison d'époque.



↑ Façade sud, avec en contrebas les ouvertures, aujourd'hui utilisées par la voirie de notre commune.



L'actuelle grande salle a été autrefois un battoir. En 1946, il est alors supprimé et une nouvelle salle entièrement construite. Aujourd'hui, après de multiples rénovations (isolation thermique, pose de panneaux solaires, création d'une cuisine complète sur les anciens locaux utilisés jusqu'alors par la poste, création de locaux commerciaux,...), elle fait le bonheur des écoles, et des sociétés villageoises. Elle accueille régulièrement des spectacles ou manifestations en tous genres.

# essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

## Editorial

### DÉCHET-TRIE !

Le changement d'habitude peut créer chez certains habitants un sentiment de soumission. La taxe aux sacs en est un parmi d'autres, changement qui n'est pas anodin. Même si le tri des déchets se pratique depuis de nombreuses années dans notre commune, l'introduction de la taxe aux sacs rend le tri plus pointu, et, il faut le reconnaître plus facile à exécuter lorsque l'on vit dans une grande maison avec jardin (possibilité de faire un compost) plutôt que dans un appartement exigü. Mais gageons que l'automatisme sera réalité très prochainement et ainsi, en accomplissant ces gestes - verre ici, PET là, plastique là-bas, etc. - nous aurons la conscience de vraiment accomplir quelque chose pour garder notre planète bleue vivable le plus longtemps possible. Ne reportons pas nos devoirs en tergiversant mais accomplissons-les avec bonhomie. Nous parviendrons à un comportement civique collectif par l'efficacité de nos efforts en collaborant à la propreté de notre territoire et à la surveillance des émanations toxiques pour les générations futures.

En matière de prise de conscience environnementale, il n'existe pas de fortes différences entre la suisse allemande, - qui roule depuis plusieurs années avec la taxe aux sacs - et la suisse romande. La forme de l'intervention de l'Etat est perçue différemment de part et d'autre.

Un grand merci est adressé à chacune et chacun de vous pour poursuivre le travail accompli à ce jour en ce qui concerne le tri des déchets.

-  
DIDIER PLANCHE/ago  
Municipal



A gauche, les sacs officiels pour notre commune. Au milieu, les sacs officiels pour la région d'Echallens, à droite les sacs noirs traditionnels.

## Confusion des sacs

DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE DES NOUVEAUX SACS TAXÉS ONT FAIT LEUR APPARITION. EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉS AU RAMASSAGE DES INCINÉRABLES, ILS ONT REMPLACÉ LES SACS NOIRS UTILISÉS JUSQU'ALORS.

### Alors que les sacs noirs laissent la place aux nouveaux-venus de couleur verte, encore faut-il utiliser les bons !

En effet, si le système de la taxe au sac a été introduit dans quasiment toutes les communes (encore quelques communes utilisent les sacs noirs pour quelques mois ou une année tout au plus), le système retenu n'a pas fait l'unanimité.

### Faux jumeaux

Ainsi deux sacs blancs et verts - relativement semblables au premier coup d'oeil - cohabitent parfois sur le même bord de route. Or il ne faut pas s'y méprendre, les seuls sacs valables pour notre commune sont bel et bien ceux estampillés du logo STRID. En effet, les sacs taxés valables

pour Echallens (trier c'est valoriser) ne font pas partie du même regroupement et ne seront, à terme, plus ramassés dans notre commune. Toutefois, vous pouvez terminer votre rouleau acheté par erreur.

### Financement

Pour un sac de 35 litres acheté 1.95, la part rétrocédée à la STRID, puis aux communes est de 80%, soit 1.61, le reste est réparti comme suit: 15 centimes pour les détaillants, 4 centimes pour les frais de distribution et 15 centimes pour les producteurs.

Rappelons enfin que les points de collecte ne sont plus obligatoires; mais que vous pouvez déposer votre sac directement devant votre domicile en bordure de voie publique.

ADRESSE DE LA RÉDACTION  
RÉDACTION ESSERTINES-INFO  
RUE DU MILIEU 7  
1417 ESSERTINES/YVERDON  
redaction@essertines-sur-yverdon.ch

# Itinéraires équestres

Le 8<sup>e</sup> arrondissement forestier du Canton de Vaud, en collaboration avec les communes de Bavois, Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay, Essertines-sur-Yverdon, Penthéraz et Vuarrens, a mis en place le projet « CavalBuron ».

Ce projet, qui sera mis à l'enquête publique au printemps prochain, a pour objectif de concilier les pratiques équestres et le respect des forêts et de leurs chemins : il définit les itinéraires qui sont utilisables par les cavaliers à l'intérieur ou en lisière

des forêts des cinq communes. Dans notre commune, les chemins autorisés aux cavaliers se concentrent dans les Grands Bois (chemins bétonnés et quelques chemins gravelés) ; par contre, aucun itinéraire n'est prévu le long du Buron ou le long du ruisseau de la Pale remis à ciel ouvert il y a quelques années. Les cavalières et cavaliers sont invités à venir consulter le dossier d'enquête dès que l'annonce en sera faite au pilier public et dans la FAO.

## LES DICASTÈRES

**PHILIPPE DIND**  
(municipal depuis 1992,  
syndic depuis 2006)

Administration générale  
finances, urbanisme, énergie  
affaires sociales

**UELI LEIBUNDGUT**  
(municipal depuis 2002,  
vice-syndic depuis 2006)

Ecoles, police et sécurité  
cimetière, place de sport

**ALAIN CASELLA**  
(municipal depuis 2006)

Police des constructions,  
bâtiments communaux,  
protection civile

**CHRISTIAN GONIN**  
(municipal depuis 2006)

Forêts, routes communales  
et chemins, éclairage public,  
domaines

**DIDIER PLANCHE**  
(municipal depuis 2006)

Gestion de l'eau, stations  
d'épuration, gestion des  
déchets, voirie

## Horaires du bureau

*Greffe municipale,  
contrôle des habitants*  
024 435 13 88

Lundi :

18h45 - 19h15 (heure d'hiver)

19h15 - 19h45 (heure d'été)

Mardi, mercredi et jeudi :

8h30 - 11h00

*Boursière*

024 435 19 83

Jeudi :

8h00 - 11h30

## Projet de fusion de communes

Les citoyennes et citoyens de nos communes sont invités à visiter le site web qui informe de l'avance des travaux (à ce stade du projet, buronmenthue n'est que le nom du site ! Le nom de l'éventuelle future commune fusionnée est à l'étude dans l'un des cinq groupes de travail).

Les travaux progressent selon le calendrier prévu et les rapports de chacun des groupes de travail devaient être rédigés d'ici la fin du printemps 2013.

[www.fusion-buronmenthue.ch](http://www.fusion-buronmenthue.ch)

## Commission «extraparlamentaire» Tous-Vents

Actuellement, les formalités cantonales auxquelles doivent se soumettre les promoteurs du projet «Tous-Vents» ne sont pas terminées et la municipalité reste dans l'attente de pouvoir rédiger un préavis concernant le Plan Partiel d'Affectation (PPA) intercommunal du site éolien. C'est ce préavis qui mettra en route la procédure habituelle : désignation d'une commission ad'hoc par le bureau du conseil communal, étude du préavis par celle-ci et rapport au législatif, vote de ce dernier.

Dans cette attente, ainsi que la loi l'y autorise, la Municipalité a désigné une commission extraparlamentaire pour l'aider à bien analyser la situation avant qu'elle ne rédige en temps voulu son préavis sur le PPA Tous-Vents. Cette commission est composée de cinq membres : trois membres du législatif communal (Daisy Lehmann, Christophe Delay, Paul-André Kilchenmann) et de deux membres hors conseil habitant notre commune (Jacques Rufer d'Epautheyres et Pascal Zähler de La Robellaz).

Cette commission, qui dépend non du conseil communal mais de la Municipalité, rendra un rapport à cette dernière dans le courant du printemps, rapport dans lequel elle analysera les avantages et les inconvénients d'un parc éolien construit - le cas échéant - sur le territoire intercommunal autour des Grand-Bois d'Essertines.

## Ecobonus - Rappel

Améliorez le bilan énergétique de votre maison et profitez de l'écobonus communal :

### pour les installations solaires thermiques pour production d'eau chaude sanitaire sur les bâtiments existants:

A l'écobonus communal peut s'ajouter la subvention cantonale pour un montant total atteignant environ 3000 francs par installation;

### pour l'assainissement thermique des bâtiments (vitrages, isolation des murs, des combles, etc.):

Si les améliorations projetées répondent aux critères du Programme Bâtiments de la Confédération, vous bénéficierez de la subvention fédérale et de l'écobonus communal pouvant représenter ensemble environ 20% de l'investissement.

De plus, renseignez-vous : une déduction fiscale sur la part non subventionnée est octroyée par le canton pour les dépenses relatives à l'assainissement thermique des bâtiments et pour l'utilisation des énergies renouvelables.

## Rappel important

Ultime rappel aux propriétaires de La Robellaz et d'Essertines.

Assurez-vous qu'un réducteur de pression est installé à l'entrée de la conduite d'eau sous pression dans votre maison. Dès les essais de mise en pression depuis le réservoir des Grands Bois le 1<sup>er</sup> mars, la Municipalité déclinera toute responsabilité si vous n'avez pas pris les précautions contre les effets d'une augmentation de pression du réseau.



# Eolien, quand tu nous tiens!

SELON LES CHIFFRES OFFICIELS DU PROJET «TOUS-VENTS», UNE ÉOLIENNE DU PARC SERAIT EN MESURE DE PRODUIRE CHAQUE ANNÉE ENVIRON LE DOUBLE DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE NOTRE COMMUNE.

Article rédigé par un groupe d'habitants de Nonfoux sous le nom d'Eole Nonfoux.  
[eole.nonfoux@gmail.com](mailto:eole.nonfoux@gmail.com)

## La force du vent

Faut-il encore préciser que ce rendement est espéré à condition que le vent souffle pendant plus de 2'600 heures par an à une vitesse de min 12m/s. Lorsque l'on sait que la région de Martigny, reconnue comme particulièrement ventée, n'arrive qu'à 2'400 heures par an et le Mont Crosin à 1'250 heures par an (livre de P. Roch), les estimations faites pour notre région semblent dès lors très optimistes...

Selon la présentation des promoteurs, nous sommes dans une région «très bien ventée». En l'absence de chiffres, c'est le site [www.wind-data.ch](http://www.wind-data.ch) (site «au service des acteurs de l'énergie éolienne») qui nous renseigne sur la vitesse moyenne du vent dans notre région. Le constat est décevant : de 3.5 à 4.4 m/s (à une hauteur de 100 mètres du sol). A noter qu'une option d'affichage indique les zones à potentiel éolien où ne figure aucune trace du Grand-Bois d'Essertines...

## Le bruit

La principale cause des plaintes concernant les éoliennes est le bruit. Ce bruit provient du mouvement des pâles ainsi que de la nacelle qui suit l'orientation du vent. Il y a donc un bruit lancinant et régulier pour

les pâles et un bruit soudain et inattendu lorsque la nacelle change d'orientation.

Le niveau sonore nocturne étant très faible dans nos villages, n'importe quel son est perçu de façon beaucoup plus forte que si cela se passait en pleine journée avec l'activité humaine environnante. Beaucoup d'entre nous se sont déjà fait réveiller par un bruit au milieu de la nuit et savent à quel point cela est perturbant. Tout comme ceux qui ont vécu le robinet qui goutte de façon régulière, son qui devient tellement obsédant qu'on ne peut trouver le sommeil... Sachant que les éoliennes de «Tous-vents» seront audibles 53% du temps et connaissant les effets secondaires liés au manque de sommeil chronique, cela n'est pas très réjouissant...

## Et ailleurs?

A l'heure où le ministre anglais de l'énergie John Hayes a annoncé l'arrêt de l'implantation de nouvelles éoliennes terrestres, où le Danemark dédommage les populations affectées par des problèmes de santé liés aux éoliennes et où l'Allemagne construit des centrales à charbon pour compenser les incertitudes de production liées aux énergies renouvelables, peut-être devrions-nous profiter des expériences déjà faites par nos voisins (sans oublier le Jura Suisse) et en tirer les leçons qui nous permettront d'arriver à un consensus raisonnable tant sur le plan énergétique qu'humain...

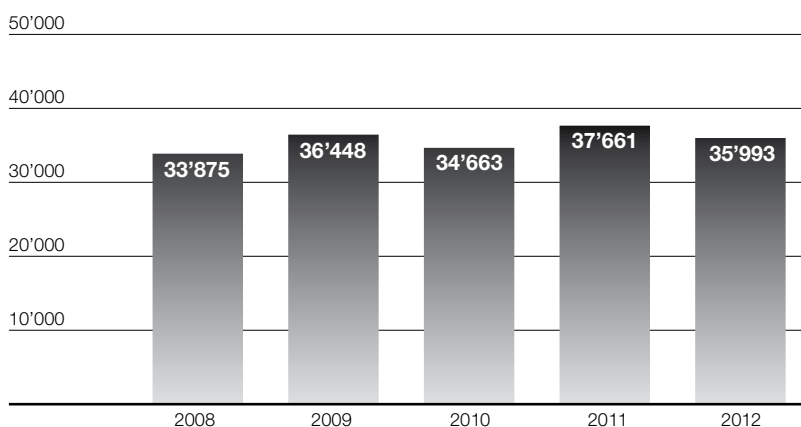
## Données pour notre commune

(selon le site [www.wind-data.ch](http://www.wind-data.ch), site au service des acteurs de l'énergie éolienne).

Vitesse du vent à 50 m du sol	3.5 m/s
Vitesse du vent à 70 m du sol	3.7 m/s
Vitesse du vent à 100 m du sol	3.9 m/s
Zone à potentiel éolien	non

## Production d'énergie électrique ces 5 dernières années [kWh/an]

Panneaux solaires de la Grande Salle



## Merci Jean Rosset!

**Après 5 années de production de notre centrale solaire installée sur le toit de la grande salle, il est temps de dresser un bilan de la production d'énergie.**

C'est depuis janvier 2008 que les 233 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques installés sur notre Grande Salle (par la Romande Energie) produisent de l'électricité. Le graphique ci-contre résume la production d'énergie sur le site d'Essertines.

La production moyenne de ces 5 premières années est de 35'728 kWh/an, ce qui correspond à la consommation moyenne de 8 à 10 ménages.

# Les 10 ans du Forum Agenda 21



Le Forum Agenda 21 de la Commune d'Essertines-sur-Yverdon fête cette année ses 10 ans d'existence. Dès 2002, un groupe de citoyens, constitué en Forum Agenda 21, a concrétisé des projets assurant l'équilibre des trois composantes du développement durable : économie, société et environnement.

Sur la base de ces travaux préparatoires, les Autorités d'Essertines ont adopté, en fin 2003, une Charte du développement durable au niveau communal.

Suite à cette adoption, le journal Essertines-Info dans sa forme actuelle a été lancé pour notamment informer la population des actions menées par le Forum, à savoir l'organisation de la fête villageoise, de la brocante, du brunch en faveur d'ONG actives en Asie et en Afrique, l'opération coup de balai, la renaturation de certains ruisseaux et la mise en réseau des sentiers pédestres. Enfin, l'action écobonus a permis à la municipalité d'octroyer dès 2007 des subventions pour la mise en place de chauffe-eau solaires thermiques et dès 2010 pour l'assainissement thermique des bâtiments.

A l'occasion de cet anniversaire, le soussigné invite toute personne intéressée à la démarche précitée à se joindre au Forum et permettre ainsi un renouvellement des idées et des actions.

-

**JEAN-FRANÇOIS BAUER**  
*Le président du Forum*

## Action «Solidarité avec un pays en développement»

# Brunch du 3 février 2013

→ Le brunch a réuni plus de 120 personnes dans la salle d'Essertines.

**POUR LA DIXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE**, le groupe de bénévoles de l'Action-Solidarité a organisé le 3 février dernier son traditionnel brunch auquel ont participé plus de 130 personnes (enfants y compris). Le bénéfice intégral du brunch est versé à l'Association Vivere en faveur d'un projet pour une aide d'urgence à des femmes victimes de violences au Kivu, en R.D. du Congo. Il s'agit d'offrir un appui à la fois financier et logistique à une Fédération de femmes congolaises gérant une dizaine de maisons d'accueil, dispersées sur cet immense territoire, où les victimes peuvent trouver refuge, écoute, conseil, nourriture et prise en charge médicale lorsqu'un acte chirur-



gical s'avère nécessaire. Les besoins sont immenses et l'Association Vivere tente d'y répondre dans la mesure de ses moyens.

-

**GENEVIÈVE DIND**

## Action « Coup de balai »

Comme chaque année, lorsque le printemps refait son apparition, un petit groupe de bénévoles se réunit pour le traditionnel «coup de balai». Vous êtes toutes et tous conviés le samedi 20 avril à 9h00 devant le Collège à Essertines.

La matinée s'achèvera par une collation offerte par la commune.

## Action « Sentiers pédestres »

En 2010, une équipe de bénévoles a travaillé à la restauration du sentier entre le Stand de Tir et la passerelle du Buron. Cette dernière est en état de délabrement avancé et le sentier remontant vers Le Villaret est à peine praticable. C'est pourquoi les Municipalités de Belmont et d'Essertines se sont adressées ensemble à la Protection Civile (PCi) de la région Nord Vaudois, demandant à ses responsables s'il était possible que la PCi démolisse et reconstruise la passerelle du Buron et entreprenne les travaux de réfection du sentier entre le Buron et Le Villaret.

La demande a été acceptée et validée par la PCi cantonale. Les travaux seront effectués du 17 au 21 juin prochain conjointement par des équipes de la PCi des régions Nord Vaudois et Gros-de-Vaud.

## PROCHAIN FORUM AGENDA 21

LES FORUMS SONT OUVERTS À TOUS. VENEZ NOMBREUX LES :  
- 5 MARS À 20H;  
- 28 MAI À 20H;  
- 17 SEPTEMBRE À 20H;  
- 5 NOVEMBRE À 20H  
À LA SALLE DES COMBLES AU COLLÈGE D'ESSERTINES.

Soirées théâtrales de la Société de Jeunesse du 5 et 6 avril 2013

# « Oyez, oyez, oyez ! »

« Habitants d'Essertines et région, je vous salue ! Par ces quelques lignes, je vous informe que la Jeunesse d'Essertines aura le plaisir de vous accueillir, vous, ainsi que vos amis, le vendredi 5 et le samedi 6 avril 2013, afin de passer un agréable moment en leur compagnie. En effet, les soirées « souper-théâtre » sont de retour après une année d'absence, en raison du Concours Théâtral de 2012. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que la petite troupe d'acteurs de la Jeunesse aura l'ambition de vous faire oublier votre quotidien le temps d'un instant. Pour cela ils vous présenteront la pièce de M. Philippe Danvin : « Appelez la police ! ». De plus, dans « sou-

per-théâtre », il y a : « souper ! ». C'est donc autour d'une assiette de papet vaudois et de saucisse aux choux, que vous pourrez vous sustenter. Je fauterais, si je ne vous informais pas de la présence d'un bar, afin que vous puissiez prolonger cette belle soirée. Plus d'informations vous parviendront prochainement dans vos boîtes aux lettres, sous forme de tous ménages. Sur ce, trêve de bavardage, je vous laisse et me réjouis d'ores et déjà de vous voir nombreux lors de ces deux représentations. »

-  
JOËL BUCHWALDER

## Tir du Buron

**Les Mousquetaires du Buron** vous annoncent leur traditionnel Tir du Buron qui aura lieu le premier week-end de septembre.

Restauration chaude ou froide à toute heure.

**Inscription sur place :**  
cible groupe, individuelle, répartition

**Judi 5 septembre:** 18h - 20h

**Vendredi 6 septembre:** 15h - 20h

**Samedi 7 septembre:** 9h - 12h,

**Dimanche 8 septembre:** 9h - 12h

Nous vous attendons nombreux !

## Société de Gymnastique

### Athlétisme au terrain

**Le 26 mai prochain**, la Société de Gymnastique organisera son traditionnel concours d'athlétisme au terrain de sport en Verchère. C'est avec plaisir que tous les membres vous invitent à venir soutenir les athlètes confirmés ou amateurs qui débiteront leur concours dès 08h00 déjà. A midi, la buvette vous proposera des grillades, salades, et pâtisseries. Le rendez-vous est donc pris !



#### ANNONCE

  
**naturopathe**  
**réflexologue**  
 thérapeute DORN  
 massage de BREUSS  
  
[www.natuoreflex.ch](http://www.natuoreflex.ch)  
 Béatrice Bliesener | Natuoreflex | 079 297 04 87 | beatrice@natuoreflex.ch | agréée ASCA

**glucose** ÉCOLE DE SUCRE  
  
 Pour passer un moment  
**sympa!**  
  
 Route d'Yverdon 15  
 1417 Essertines/Yverdon  
[www.glucose-passion.ch](http://www.glucose-passion.ch)

www.essertines-sur-yverdon.ch

# Quelques nouveautés pour 2013

The screenshot shows the website interface with a top navigation bar (PRESENTATION, OFFICIEL, AGENDA 21, PRATIQUE, LOISIRS, CALENDRIER, LIENS, GALERIE D'IMAGE) and a main content area. On the left, there is a vertical menu with categories like 'SE RENDRE A ESSERTINES', 'NOUVEAUX HABITANTS', 'COMMERCES', etc. The main content area includes a 'Situation générale' section with a map, 'Petites annonces' with a search bar and filters, 'Galerie d'images' with a photo gallery, and 'Téléchargements' with a list of documents like 'Plan de la commune' and 'Horaires des postes'.

## NOUVELLE COLONNE

Une nouvelle colonne fait son apparition. Le contenu de cette dernière s'adapte en fonction du menu choisi. Elle facilite l'accès aux ressources disponibles en proposant un classement clair.

## TÉLÉCHARGEMENTS

Les documents disponibles au téléchargement (pdf) sont regroupés à cet endroit. Une nouvelle page «archives» contenant tous les documents classés par thématique (règlements, conseil communal, agenda21,...) est accessible facilement.

## PETITES ANNONCES

Service de petites annonces pour les habitants de notre commune. Vous désirez vendre, louer ou mettre à disposition un objet utile? Vous êtes à la recherche de biens particuliers ou vous proposez vos services? L'outil «petites annonces» est prêt à accueillir vos annonces privées ou professionnelles.\*

## GALERIES D'IMAGES

Outil permettant à chaque personne désirant faire partager des images de les mettre à disposition sur le site internet. Si vous êtes en possession d'images rares, inédites ou relatant une manifestation dans notre commune, n'hésitez pas à en faire profiter les visiteurs de notre site.\*

## FRÉQUENTATION EN HAUSSE CONSTANTE

La fréquentation du site internet de notre commune suit une courbe ascendante et a frisé les 2'600 visiteurs pour le seul mois de janvier dernier. Les documents à télécharger sont de plus en plus demandés et nul doute qu'ils répondent à un besoin réel.

\* publiées après validation par le webmaster et/ou par les autorités compétentes.

## Bibliothèque d'Essertines

# A quoi sert une bibliothèque?

Du côté d'Essertines-sur-Yverdon on peut comptabiliser plus de 200 passages de lecteurs adultes, enfants et adolescents par année. Les livres se sont distingués entre ceux qui sortent et ceux qui reviennent, ceci correspond à presque 1'000 ouvrages qui transitent chaque année.

Mais encore... Les très jeunes lecteurs peuvent participer depuis plus d'une année à des rencontres « Né pour lire ». Une initiative qui peut se développer grâce à la présence de Ruth et de Sandrine. Ce sont des moments qui permettent aux enfants et leurs parents ou grands-parents d'écouter de belles histoires ou des contes et de partager des livres adaptés... L'année 2012 a permis aux enfants scolarisés de bénéficier de magnifiques contes de Noël ceci grâce à Martine.

D'autres activités se préparent dans les couloirs de cette nouvelle année, ainsi toute l'équipe des bénévoles se prépare à vous y rencontrer en toute simplicité.

Un très grand MERCI à vous tous lecteurs, donateurs, bénévoles, employés communaux, qui depuis bientôt dix ans donnez vie à notre bibliothèque!

-

ARIANE KAPPS

« Dans une société où les connaissances circulent de plus en plus vite, cette force tranquille a bien des avantages. Entre autre c'est le lieu où l'on peut s'abstraire du cycle trop rapide des médias modernes qui tend à écraser les informations par leur renouvellement et à perdre l'attention du lecteur »...

Jean-Michel Salaiün

## HORAIRES D'OUVERTURE

lundi de 19h30 à 21h  
samedi 10h à 11h30  
fermeture durant les vacances scolaires

## CONTACT

Bibliothèque :  
Ariane Kapps, 024 435 10 73  
Rte d'Yverdon 52, 1417 Epautheyres,  
Né pour lire: Ruth Perret, 024 435 13 23  
[www.nepourlire.ch](http://www.nepourlire.ch)  
L'oreille qui parle : contes pour petits  
et grands [www.conteuses.ch](http://www.conteuses.ch)



# Compte rendu du Conseil communal

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUX.

## EN BREF

### SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2012

#### Présence

26 conseillers sur 30

#### Adoption de l'Arrêté d'imposition pour l'année 2013

Une abstention

#### Adoption d'un nouveau règlement sur la récolte des déchets avec un financement dit «taxe aux sacs»

17 oui, 5 non, 2 abstentions

#### Réponse au postulat de M. Cédric Brand «Pour une information transparente et partagée du projet Tous Vents»

#### Postulat de M. Fabian Zadory «Collège d'Essertines»

### SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2012

#### Présence

28 conseillers sur 30

#### Adoption du Budget 2013

Unanimité

#### Statuts de la Menthue, modification d'un article

Unanimité

#### Interpellation de M. Frédéric Bauer

Plus d'informations officielles :  
[www.essertines-sur-yverdon.ch](http://www.essertines-sur-yverdon.ch)



### DANS LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- approuvé le préavis de la municipalité et décidé de maintenir le taux communal à 71% de l'impôt cantonal de base ; les autres impôts faisant partie de l'arrêté d'imposition (impôt foncier, droits de mutation, impôt sur les chiens) ne subissent aucun changement.

- adopté le nouveau règlement sur la récolte des déchets avec un financement dit «taxe aux sacs». Ces directives sont entrées en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

- pris connaissance du document *Réponse de la municipalité* au «Postulat Cédric Brand» déposé lors de la séance du conseil communal de la Commune d'Essertines-sur-Yverdon du 18 juin 2012.

- enregistré le postulat de M. Fabian Zadory qui prie la municipalité de produire un rapport sur la construction d'un couvert dans la cour du collège d'Essertines et de faire procéder à la mise en conformité de la porte d'entrée principale du bâtiment.

### DANS LA SÉANCE DU 26 NOVEMBRE, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- approuvé le préavis sur le budget 2013 tel que présenté par la municipalité (déficit de CHF 234'325.-).

- accepté d'autoriser l'Association d'amenée d'eau de la Menthue à modifier l'article 8 de ses statuts réglant la représentation des communes membres.

- enregistré l'interpellation de M. Frédéric Bauer qui prie la municipalité de produire un rapport sur la possibilité de contracter une protection juridique per-

mettant de couvrir, en cas de problèmes, les enseignant-e-s qui surveillent les élèves entre la sortie de classe et la prise en charge de ces derniers par les bus scolaires.

### LE BUDGET 2013: COMPARAISON AVEC LE BUDGET 2012 ET LES COMPTES 2011

Après déduction des imputations internes que l'on retrouve à égalité aux charges et aux revenus, on obtient les chiffres suivants:

#### Budget 2013

charges	revenus
3'140'235.-	2'905'910.-

#### Budget 2012

3'054'598.-	2'874'473.-
-------------	-------------

#### Comptes 2011

3'056'675.-	3'070'243.-
-------------	-------------

-

MARY-LUCE LE GLAUNEC

## AGENDA

**PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUX**  
**11 mars, 24 juin et 25 novembre**  
Les séances sont publiques

**PROCHAINES VOTATIONS**  
**3 mars, 9 juin,**  
**22 septembre et 24 novembre**

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00.



# BIOdéchets: Mode d'emploi

**LE RAMASSAGE DES BIODÉCHETS** (ou déchets organiques, ou déchets compostables) commencera en mars et permettra de faire maigrir vos sacs poubelles.

## Quand?

Chaque mardi après-midi dès 13h. **La première tournée de ramassage aura lieu le mardi 5 mars.**

## Où?

Devant votre maison ou immeuble, le long de la voie publique aux mêmes endroits que les sacs taxés du vendredi.

## Comment?

Mettez les biodéchets dans un sachet biodégradable; une fois plein celui-ci est à déposer dans un conteneur vert de 120 litres (ou davantage) dont vous devrez vous équiper d'entente avec les différents copropriétaires ou colocataires de votre immeuble ou avec vos voisins. Ces conteneurs seront placés en bordure de voie publique le jour du ramassage. Attention: les sachets biodégradables déposés à même le sol ne seront pas ramassés! (Trop de risques qu'ils se déchirent lorsqu'ils seront soulevés ou que les animaux s'y attaquent).

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos sachets de biodéchets dans l'un des conteneurs verts de 800 litres à disposition à la déchetterie d'Epautheyres les jours d'ouverture.

Pour amorcer les bonnes pratiques, chaque ménage de la commune recevra gratuitement un petit bac à biodéchets et 10 sachets 100% biodégradables de 9 litres de la marque Premium Compobag (fabriqués à Gland par

BioApply) et un dépliant de la STRID donnant la liste des déchets organiques admis et de ceux qui ne sont pas admis dans ces sachets biodégradables. Par la suite vous pourrez vous procurer ces sachets biodégradables dans les commerces.

## Destination

Ces déchets seront acheminés à la compostière de Chavornay où a été construite une usine moderne de biométhanisation permettant une double valorisation des déchets organiques: valorisation énergétique (biométhane converti en électricité et en chaleur) et valorisation sous forme d'engrais organiques des résidus de la fermentation.

Usage de la déchetterie d'Epautheyres: les tailles d'arbres et branches d'élagage continueront à être collectées à la déchetterie d'Epautheyres pour être broyées et transformées en compost. Les épluchures et restes de repas ne seront plus admis sur le tas de branches pour des raisons d'hygiène (risque certain de prolifération des rats et renards). Les gazons seront mis dans vos containers privés pour le ramassage du mardi ou dans les containers verts à la déchetterie d'Epautheyres.

## Compost privé

Si vous avez l'habitude de valoriser vos déchets organiques pour en faire du compost utile à votre jardin ou à vos cultures, continuez à le faire! C'est de cette manière que le cycle des matières est le plus écologique, sans transport.

-  
DIDIER PLANCHE ET PHILIPPE DIND

## Déchetterie d'Essertines

Beaucoup trop de déchets incinérables en tous genres sont déposés à la déchetterie d'Essertines.

- Les plastiques mous d'emballage (y compris les barquettes) doivent être mis dans vos sacs poubelle STRID blancs taxés, et non déposés dans les big bag pour corps creux en plastique dur situés dans les deux déchetteries.

- Les papiers et cartons souillés de nourriture ou de produits de ménage, les cartons de lessive, le papier de ménage (mouchoirs, serviettes, nappes, essuie-tout, etc.), les papiers autocollants, plastifiés ou métallisés, les cabas de supermarché sont à mettre à la poubelle.

Le libre accès à la déchetterie pourrait être remis en cause si l'indiscipline de certains devait continuer.

Selon les statistiques, les déchets organiques représentent 30% du poids des sacs poubelle lorsqu'ils y rejoignent les déchets incinérables. Avec l'introduction de la taxe au sac, un meilleur tri des déchets s'impose à tous et il est apparu nécessaire à notre municipalité d'inciter chacune et chacun de mettre de côté les déchets organiques. Encore faut-il savoir bien trier...



## Admis dans les biodéchets

- Fruits, légumes, épluchures crus et cuits
- Coquilles d'oeufs
- Pain, pâtisseries
- Restes de repas crus et cuits
- Marc de café, feuilles et sachets de thé
- Plantes vertes, fleurs
- Gazon, mauvaises herbes, déchets de jardin
- Déchets de taille des arbres ( $\varnothing < 2\text{cm}$ )
- Excréments de petits animaux, litières végétales
- Les sachets biodégradables



## Ne sont pas des biodéchets

(liste non exhaustive)

- Résidus de balayage, sacs d'aspirateur, cailloux
- Papier-ménage, mouchoirs
- Litières minérales pour animaux, cendres
- Médicaments
- Métaux, plastiques, verre, coton
- Toutes autres matières recyclables dans les autres filières (PET,...)

# DÉCHETS ORGANIQUE

**RAMASSAGE DÈS  
LE MARDI 5 MARS  
AU BORD DES ROUTES**

# essertinesinfo

## dates importantes pour 2013

<b>FÉVRIER</b>	<b>3</b>	<b>Brunch</b> grande salle	Agenda 21
<b>MARS</b>	<b>3</b>	<b>Votations</b>	
	<b>5</b>	<b>Forum Agenda 21</b> salle des combles	Agenda 21
	<b>11</b>	<b>Conseil communal</b> salle de la Balance	Conseil communal
	<b>25-30</b>	<b>Ramassage des oeufs</b> commune	Société de Jeunesse
	<b>31</b>	<b>Course aux oeufs</b> grand'rue & grde salle	Société de Jeunesse
<b>AVRIL</b>	<b>5-6</b>	<b>Soirées théâtrales</b> grande salle	Société de Jeunesse
	<b>12</b>	<b>Souper de soutien</b> terrain de sport	Football Club
	<b>20</b>	<b>Coup de balai</b> rdv Collège Essertines 9h	Agenda 21
<b>MAI</b>	<b>10-11</b>	<b>Tour de Jeunesse</b> terrain de sport	Société de Jeunesse
	<b>26</b>	<b>Concours athlétisme</b> terrain de sport	Société de gymnastique
	<b>28</b>	<b>Forum Agenda 21</b> salle des combles	Agenda 21
<b>JUIN</b>	<b>7-9</b>	<b>25 ans du Club de foot</b> terrain de sport	Football Club
	<b>9</b>	<b>Votations</b>	
	<b>14-16</b>	<b>25 ans du Club de foot</b> terrain de sport	Football Club
	<b>24</b>	<b>Conseil communal</b> salle de la Balance	Conseil communal
<b>AOÛT</b>	<b>1</b>	<b>Fête nationale</b> village, vente 9h00, apéro 11h00 terrain de sport, feu et repas	Bénévoles Société de Jeunesse
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>5-8</b>	<b>20° Tir du Buron</b>	Société de Tir
	<b>17</b>	<b>Forum Agenda 21</b> salle des combles	Agenda 21
	<b>22</b>	<b>Votations</b>	
<b>OCTOBRE</b>	<b>5</b>	<b>Bal - Soirée à thème</b> grande salle	Agenda 21
<b>NOVEMBRE</b>	<b>5</b>	<b>Forum Agenda 21</b> salle des combles	Société de Jeunesse
	<b>24</b>	<b>Votations</b>	
	<b>25</b>	<b>Conseil communal</b> salle de la Balance	Conseil communal
	<b>29-30</b>	<b>Soirées de gymnastique</b> grande salle	Société de gymnastique
<b>DÉCEMBRE</b>	<b>7</b>	<b>Téléthon</b> terrain de sport	Société de Jeunesse
	<b>7-8</b>	<b>Marché de Noël</b> grande salle	Artisans
	<b>14</b>	<b>Loto système vaudois</b> grande salle	Société de Tir

## à noter

### HORAIRES DU BUREAU COMMUNAL

Greffe municipal, contrôle des habitants  
024 435 13 88

Boursière  
024 435 19 83

### lundi

18h45-19h15 (heure d'hiver)  
19h15-19h45 (heure d'été)

### mardi, mercredi, jeudi

8h30 - 11h00

### jeudi 8h00-11h30